

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre s'est lancé dans un débat au sujet de la question que j'avais posée...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a posé une question prêtant à controverse que j'ai déclarée irrecevable et qui interdisait au ministre de répondre. Le ministre a ensuite invoqué le Règlement. Si, chaque fois que l'Orateur déclare une question irrecevable, les ministres se mettent à répondre et les députés à poser d'autres questions supplémentaires en invoquant encore le Règlement, c'est la confusion qui s'ensuivra.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, il me semble parfaitement normal, en invoquant le Règlement, de signaler que la Phillips Company n'a pas pu obtenir du cuivre de Noranda à l'époque où Noranda exportait du cuivre.

M. l'Orateur: Si le député veut m'indiquer sur quel article du Règlement il fonde son dernier appel au Règlement, je lui accorderai qu'il était valable. Le député de Fundy Royal.

M. Saltsman: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Il devra s'agir d'un nouveau rappel au Règlement, car j'ai décidé que celui du ministre ou du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles était injustifié. Il nous reste environ 90 secondes.

M. Max Saltsman (Waterloo): C'est un nouveau rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Vous m'aviez, je crois, accordé la parole pour poser une question complémentaire.

M. l'Orateur: Le député a été perdu dans la mêlée. La présidence donne maintenant la parole au député de Fundy-Royal.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA DÉTENTION D'ISRAÉLIENS À DAMAS—LE TÉLÉGRAMME D'ÉTUDIANTS DU MANITOBA

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, il est assez facile à n'importe qui de disparaître derrière moi. J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qu'il voudra peut-être tenir comme préavis. Le gouvernement a-t-il reçu des étudiants de l'université du Manitoba un télégramme lui rappelant que deux citoyens israéliens sont encore détenus à

Damas à la suite de l'acte de piraterie commis contre un avion de la TWA en août cette année? Si oui, le gouvernement exerce-t-il des pressions diplomatiques sur la Syrie afin d'obtenir leur mise en liberté?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Je regrette de dire que j'ignore si l'on a reçu un télégramme comme celui-là.

M. l'Orateur: Le député de Waterloo.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE CUIVRE ET LE NICKEL—LA DÉCLARATION DU MINISTRE

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, je suis content qu'on m'ait retrouvé dans la mêlée. J'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vu que le ministre est disposé à mettre du nickel à la disposition des fabricants canadiens, songe-t-il également à instituer un régime de dualité des prix pour que les fabricants canadiens puissent se procurer le nickel au coût de production?

LA GENDARMERIE ROYALE

LES RUMEURS AU SUJET DE L'ÉPREUVE D'UNE PUBLICATION

M. Frank Howard (Skeena): Je voudrais poser une question au solliciteur général. Prierait-il la Gendarmerie royale d'enquêter sur les rumeurs d'activité criminelle ou illégale de la part d'une personne du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui a obtenu une épreuve d'un ouvrage publié hier par M. Harold Cardinal?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): J'examinerai volontiers la question. Je ne suis pas au courant de la prétendue irrégularité dans ce ministère.

• (12.10 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR L'AIDE AUX ENFANTS DES MORTS DE LA GUERRE (ÉDUCATION)

MODIFICATIONS RELATIVES À L'ADMISSIBILITÉ, ETC.

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants) propose que le bill C-8, modifiant la loi sur l'aide aux